

# COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Séance du 12 décembre 2009**

Etaient présents : Mme B. CHAUVIN, MM. G. PATTE, J-L. BOULANGER, J-P. DUTREMBLEY, P. MOREL, D. NICOLAS, P. BIRON, G. RONEY, Mme N. TOUTAIN.

Absents excusés : M. G. HOULET, Mme N. de MONTETY

Secrétaire de séance : M. P. MOREL

## **CONVENTION ATESAT (Aide technique fournie par les services de l'Etat)**

Madame le Maire rappelle au conseil que la commune bénéficie de l'aide technique fournie par la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (missions dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat. Cette convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction. Elle propose de conclure une nouvelle convention qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Adopté à l'unanimité.

## **REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Madame le Maire expose que l'Association des Maires Ruraux de France (A.M.R.F.) propose d'adopter une délibération visant à manifester l'hostilité du conseil municipal par rapport au projet de réforme des collectivités territoriales (disparition des communes rurales, ressources suffisantes et pérennes ...).

Adopté à l'unanimité.

## **AMENAGEMENT DE SANITAIRES (Intervention de Mr Houlet)**

Monsieur Houlet étant absent, l'examen de ce dossier est reporté en janvier 2010 (devis non fournis). Afin d'aboutir à une solution plus économique, Monsieur Nicolas suggère une participation bénévole des conseillers municipaux en fonction de leur compétence.

## **TRAVAUX DE VOIRIE**

1 – assainissement du chemin du Val

Devis de l'entreprise MAUGER : 950,00 €. Monsieur Roney est chargé de contacter l'entreprise pour étudier notamment l'évacuation des eaux pluviales du bâtiment communal.

2 – chemin du lavoir

Etat très dégradé, plusieurs plaintes de riverains. Travaux à réaliser rapidement.

3 – chemin de la Croix Marie

Travaux d'entretien à réaliser dans deux secteurs (vers propriété Deuss – devis : 1 028,00 € et vers propriétés Bonnet – devis : 747,00 €).

Douville-en-Auge, le 19 décembre 2009